

« S'INGERANT... »

« Si vous êtes outragés pour le Nom de Christ, vous êtes heureux, parce que l'Esprit de gloire, l'Esprit de Dieu, repose sur vous. Que nul de vous, en effet, ne souffre comme meurtrier, ou voleur, ou malfaiteur, ou comme s'ingérant dans les affaires d'autrui. Mais si quelqu'un souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point honte, et que plutôt il glorifie Dieu à cause de ce Nom... » I Pier 4:14-16.

Il est une chose certaine, c'est qu'une âme qui ne souffre pas pour le Christ est, par là même, un sujet de souffrance pour Son Corps qui est l'Eglise. Car le membre qui ne veut pas souffrir, c'est celui qui refuse de porter les fardeaux de ses frères et sœurs, aussi est-il une cause de tristesse pour ceux-ci à cause de son indifférence, ou de ses critiques à leur égard. Il est, évidemment, des péchés qui ne se commettent plus parmi les enfants de Dieu ; cependant il en est un que l'on rencontre autant parmi les croyants que les incroyants : celui de « s'ingérer dans les affaires d'autrui... ». À première vue, ce péché peut nous paraître anodin, mais nous apprenons que l'Ecriture met la personne qui s'ingère dans les affaires d'autrui au même rang que le malfaiteur, le voleur, le meurtrier même. Un tel degré de gravité peut nous étonner.

Pour comprendre l'origine et les conséquences de ce péché, il est besoin de remonter au commencement de toutes choses. Parmi les mystères qui précédèrent et entourèrent ce qui se passa en Eden, il en est « un », en effet, qui se révéla dès le début, ce fut « l'ingérence » de Satan dans la vie d'Adam et Eve. Ce fut-là la première démarche insinuante et perverse du « serpent ancien », lequel, à l'insu d'Adam, parla à Eve, séparant ainsi l'esprit de la femme d'avec l'esprit de son mari ; l'esprit de l'un et de l'autre étaient jusqu'alors unis dans l'Esprit de l'Eternel-Dieu, qui les visitait chaque soir. Et, lorsque Eve eut fait part à Adam de la connaissance reçue, non seulement par son esprit, mais par ses sens, leurs deux esprits furent alors à nouveau réunis, mais dans la mort spirituelle, parce qu'étant séparés de l'Esprit de Vie en Dieu, qui sanctifiait leur intelligence dans l'harmonie. Ainsi, de cette première « ingérence » découlèrent toutes celles qui se sont succédé jusqu'à nous.

Que ce soit le diable, par le moyen d'un esprit séducteur ou d'une doctrine erronée dans l'église, ou par une personne, toute ingérence dans les affaires d'autrui apporte la mort spirituelle ; car le sentiment d'avoir été mis à nu, trompé, trahi, amène le regret de s'être confié, brise la confiance et ferme le cœur. Nous comprenons mieux pourquoi l'Ecriture place l'ingérence comme étant un crime dans le domaine spirituel, au même titre que le crime du meurtrier dans le domaine physique, qui, en brisant une existence, perpétue ce que fit le diable, dès le commencement, dans la vie privée de nos « premiers parents ». Combien de troubles, de confusions, de tensions proviennent d'une intrusion dans le corps de l'église ou dans les foyers chrétiens, là où Dieu seul a le droit de regard.

L'ingérence dans les affaires d'autrui se rencontre dans tous les domaines, même les plus spirituels. C'est, en effet, une forme d'ingérence dans le ministère d'autrui que la question de Pierre demandant à Jésus, au sujet de Jean : « Et celui-ci, Seigneur, que lui arrivera-t-il... ? » Ce à quoi Jésus répondit : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? Toi, suis-moi... » Jean 21:21-22. Et ailleurs, dans une tout autre circonstance, l'apôtre Paul et ses compagnons d'œuvre eurent à souffrir de la part de faux frères, qui tentaient d'imposer des rites de la loi de Moïse, et qui, écrit-il « ... s'étaient furtivement introduits et glissés parmi nous, pour épier la liberté que nous avons en Jésus-Christ, avec l'intention de nous asservir. Nous ne leur cédâmes pas un instant et nous résistâmes à leurs exigences, afin que la vérité de l'Evangile fût maintenue parmi vous... » Gal 2:4-5. D'autre part, au contraire, écrit-il au sujet des anciens à Jérusalem « ... ayant reconnu la grâce qui m'avait été accordée, Jacques, Céphas et Jean, qui sont regardés comme des colonnes, me donnèrent, à moi et à Barnabas, la main d'association... » Gal 2:9-10. Ces grands apôtres n'abusèrent pas de l'autorité que leur conféraient leurs fonctions, pour s'immiscer dans le ministère et dans la vie de Barnabas, et de Paul, apôtre lui aussi.

En tant que frères et sœurs en Christ, il convient d'être plein d'égards les uns envers les autres. Ce n'est pas parce que nous sommes de la même famille spirituelle, que nous pouvons prendre la liberté de nous traiter d'une façon cavalière. Toutefois, il semble, aux yeux de plusieurs, que le savoir-vivre soit une démarche mondaine, ou nécessairement hypocrite. Mais que dit l'apôtre Paul à ce sujet aux églises, entre autres, de Thessalonique et de la Galatie à l'égard des serviteurs de Dieu : « Nous vous prions, frères, d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur, et qui vous exhortent. Ayez pour eux beaucoup d'affection, à cause de leur œuvre. Soyez en paix entre vous... » I Thess 5:12-13. De même à l'égard des frères en la foi : « Par amour fraternel, soyez pleins d'affection les uns pour les autres ; par honneur, usez de prévenances réciproques... » Rom 12:10. Et l'apôtre, s'adressant encore aux Thessaloniens, « les exhorte à abonder toujours plus dans l'amour, à mettre votre honneur à vivre tranquilles, à vous occuper de vos propres affaires, et à travailler de vos mains, comme nous vous l'avons recommandé... » I Thess 4:10-11. Nous apprenons par-là, que déjà, au lieu du sans-gêne ou de l'oisiveté, un peu de sagesse et de délicatesse est un garant de la continuité des relations fraternelles.

D'où vient donc ce besoin de s'immiscer dans la vie d'autrui ? Ce qui pousse une personne à agir ainsi, ce sont l'envie, la jalousie ou une curiosité malsaine qui l'habitent encore ; et le mobile de cela, ce sont des passions entretenues, c'est-à-dire, non crucifiées. C'est le besoin de chercher absolument à voir ce qui ne va pas chez autrui, afin de justifier ce qui ne va pas en soi-même, de même que l'on espère se sentir être moins repris dans sa conscience en voulant être constamment choqué de tout. C'est ici l'action caractéristique de l'esprit diabolique qui disloque, alors que l'Esprit du Seigneur par Sa Parole réconcilie et affermit la communion des rachetés entre eux.

Le chrétien spirituel sera toujours plus critiqué que le chrétien charnel. En effet, l'homme spirituel, qui recherche la sanctification, est observé, épié, parce que de ses paroles, comme de sa vie émanent une lumière spirituelle qui, sans juger, dérange la conscience, dévoile le cœur de l'homme. L'homme charnel essaiera donc, soit d'ignorer ce qui, spirituellement, le dépasse chez l'homme spirituel, soit d'essayer de le rabaisser à sa mesure, si possible même au-dessous. Et s'il ne trouve pas des faits blâmables, le chrétien charnel trouvera toujours des paroles ou des attitudes répréhensibles, lesquelles, à ses yeux, feront paraître son frère comme n'étant ni meilleur ni pire que lui-même, et ne pouvant donc être pris comme exemple. Le charnel trouvera toujours une raison pour ne pas se laisser éclairer ou convaincre.

Nous découvrons donc cette chose paradoxale, c'est que moins une personne ressemble à Jésus, moins elle sera critiquée en proportion de ses fautes, et que, au contraire, plus une personne ressemble à Jésus, plus elle sera critiquée d'une manière disproportionnée à ses imperfections. En effet, un cœur méchant trouvera toujours plus de plaisir à chercher, ou à imaginer un péché caché, qu'à colporter un péché connu. C'est en ceci que la critique devient calomnie, et c'est pourquoi l'Écriture met « l'ingérence » sur le même plan que le meurtre, car la médisance qui en découle tue ce qui est vrai d'une personne. C'est donc par l'Esprit-Saint que nous avons à recevoir la Lumière, afin de discerner cet « esprit de renard » qui cherche à s'introduire dans la Maison et l'Œuvre de Dieu, en faisant nôtres les paroles de la Sulamithe, disant : « Prenez-nous les renards, les petits renards qui ravagent les vignes ; car nos vignes sont en fleur... » Cant des cant 2:15... et nos fruits en découlent ! Mais assurons-nous aussi qu'il n'y ait pas une tanière dans notre propre cœur.